

Accidentologie routière Bilan 2021 dans le Rhône

3219 personnes sont décédées en 2021 sur les routes de France métropolitaine et d'outre-mer. Ce chiffre, inférieur de 8 % à celui de 2019, est historiquement bas (hors année atypique 2020). Cette baisse peut en partie s'expliquer par la reprise tempérée des déplacements avec une période de confinement en avril, de couvre-feux sur l'ensemble du premier semestre, et de plusieurs périodes où le télétravail était fortement recommandé.

La direction départementale des territoires du Rhône, par l'intermédiaire de son observatoire départemental de la sécurité routière, produit chaque année le bilan de l'accidentologie à l'échelle du département. Ce bilan, et plus généralement l'ensemble du travail de l'observatoire, a vocation à éclairer les pouvoirs publics en charge de la sécurité routière et à orienter, entre autres, les actions de contrôle et de prévention.

En 2021, 60 personnes ont été tuées et 3074 blessées dans un accident de la circulation. Ces chiffres, en légère baisse par rapport à 2019, restent élevés.

55 accidents mortels se sont produits, causant la mort de 60 personnes (45 hommes et 15 femmes). Le nombre d'accidents corporels (-3 %) et le nombre de blessés (-5 %) sont également en légère diminution par rapport à 2019, dans les mêmes proportions qu'au niveau national (respectivement -4 % et -5 % en France métropolitaine).

Plus de la moitié des tués (53%) en 2021 étaient des usagers vulnérables. 16 piétons, 9 motards, 5 cyclistes et 2 cyclomotoristes ont ainsi trouvé la mort. Une hausse sensible des décès chez les automobilistes est à déplorer (+5 tués, soit +22 % par rapport à 2019).

Enfin, **une forte augmentation du nombre de victimes a été constatée chez les 75 ans et plus** (14 contre 8 en 2019, +75 %) et les 45-64 ans (17 contre 10 en 2019, +70%). Parmi les éléments positifs de ce bilan, les 18-34 ans, catégorie traditionnellement la plus à risques sur la route, a vu son nombre de victimes chuter en 2021 (18 contre 27 en 2019, soit -33 %).

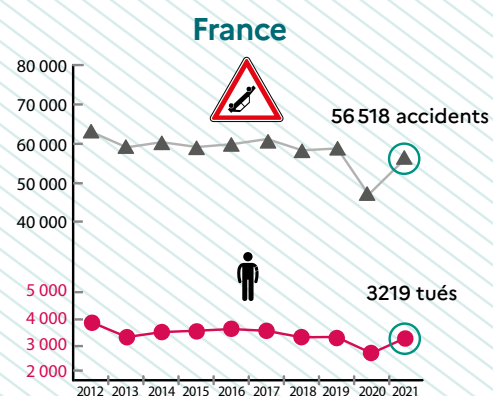
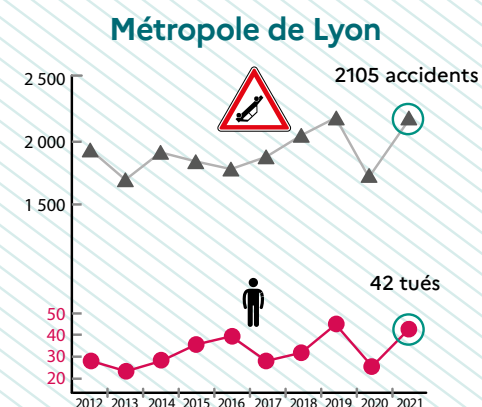
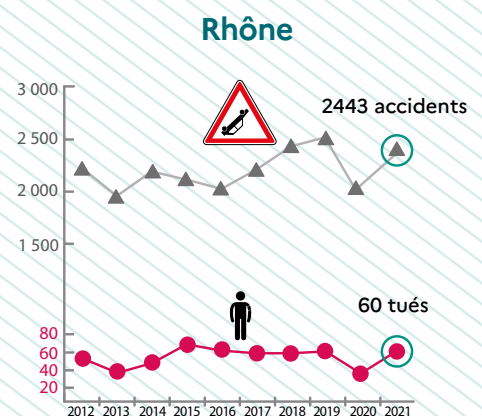
Ces chiffres, toujours élevés, doivent inciter à redoubler de vigilance et à un meilleur respect des règles du code de la route, en particulier vis-à-vis des personnes et des modes de déplacement les plus exposés.



>> Voir la vidéo
des principaux chiffres clés

Jacques BANDERIER,
Directeur départemental
des territoires du Rhône

Nombre d'accidents et de tués



Accidents



Tués

Définitions

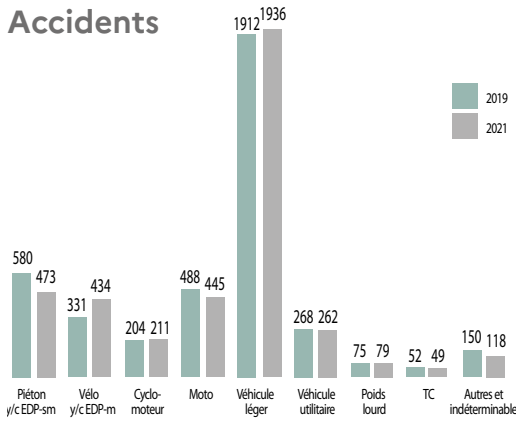
Un accident corporel de la circulation routière se définit comme un accident survenu sur une voie ouverte à la circulation publique, impliquant au moins un véhicule, et provoquant au moins une victime. Parmi les usagers impliqués dans ces accidents, les usagers indemnes sont distingués des victimes, parmi lesquelles :

- les tués (sur le coup ou dans les 30 jours qui suivent l'accident) ;
- les blessés hospitalisés (admis dans un hôpital plus de 24 heures) ;
- les blessés légers (ayant fait l'objet de soins médicaux, mais non hospitalisés plus de 24 heures).

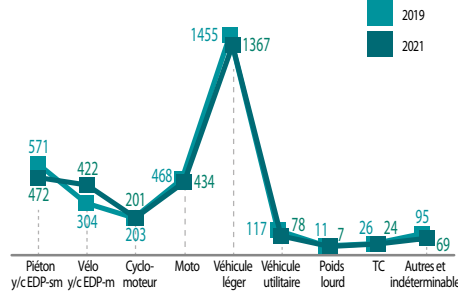
Le bilan des accidents corporels de la circulation routière est établi sur la base des données fournies par les forces de l'ordre, données centralisées par l'observatoire national interministériel de la sécurité routière (ONISR) et fiabilisées par l'observatoire départemental de la sécurité routière (ODSR).

Répartition selon la catégorie d'usagers

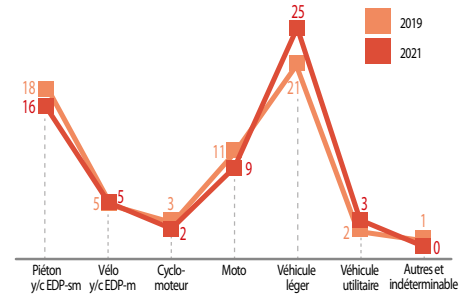
Accidents



Blessés

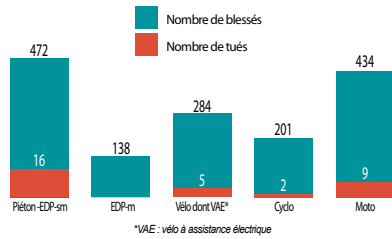


Tués

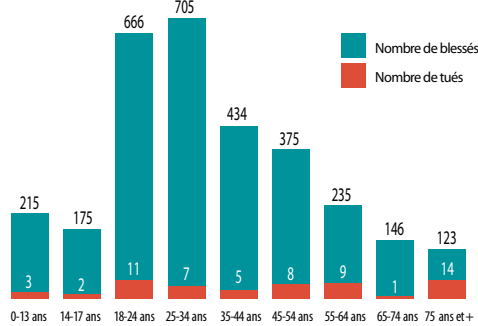


Un accident avec deux types d'usagers différents se trouve compté deux fois (1 fois dans chacune des catégories).

Zoom sur les usagers vulnérables les plus touchés



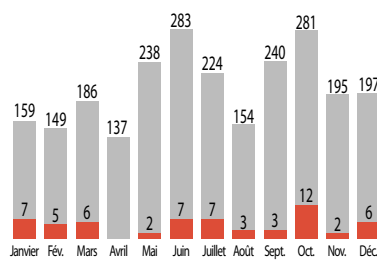
Répartition des blessés et des tués en fonction de l'âge



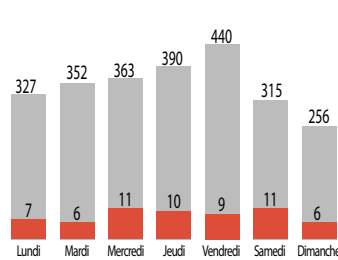
Les tranches d'âge où l'on dénombre le plus de victimes tuées sont celle des seniors de 75 ans et plus et celle des 18-24 ans. On constate que l'accidentologie chez les seniors de 75 ans et plus présente une gravité importante (faible nombre de blessés mais grand nombre de morts comparativement aux autres classes d'âge). Enfin, près de 45% des victimes blessées ont entre 18 et 34 ans.

Répartition des accidents et des tués

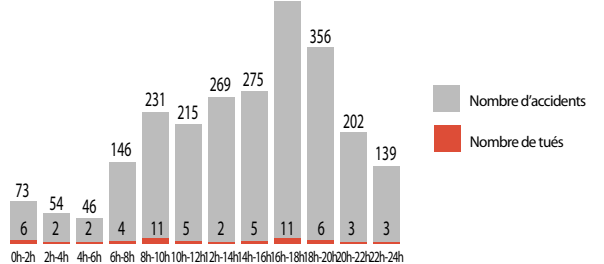
Par mois



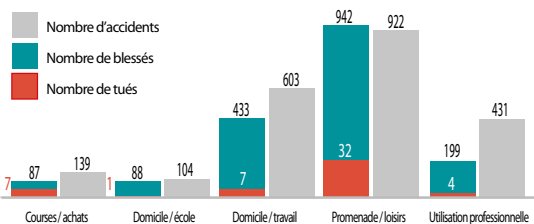
Par jour



Par tranche horaire

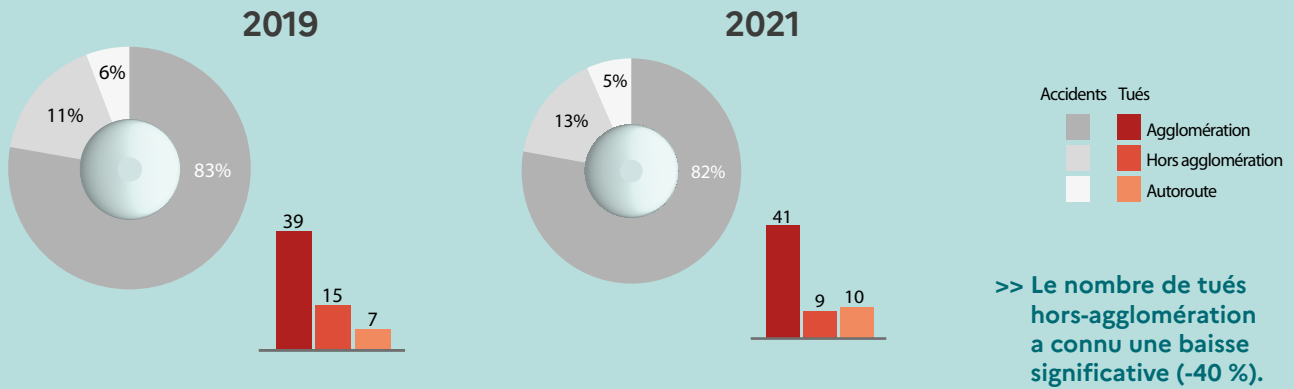


Répartition par type de trajet connu

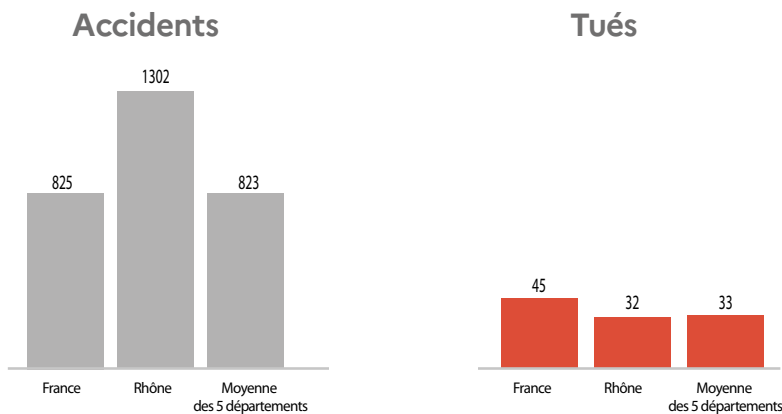


>> On déplore autant d'accidents lors des trajets professionnels que lors des trajets personnels, mais ces derniers provoquent bien plus de victimes.

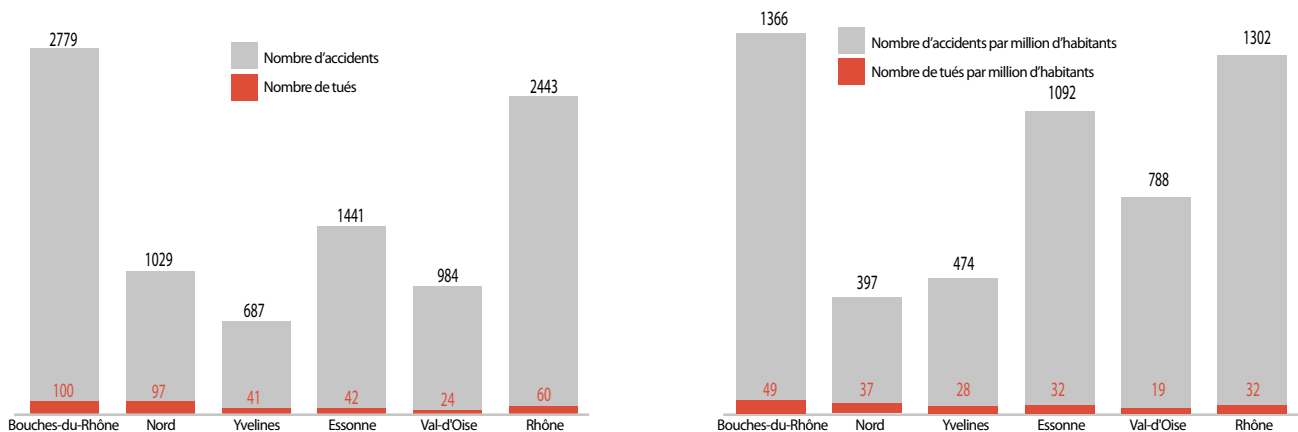
Répartition agglomération / hors-agglomération / autoroute



Comparatif du Rhône par rapport à la France métropolitaine et aux 5 départements à très forte densité de population (nombre par million d'habitants)



Dans le Rhône, le nombre de tués par million d'habitants est inférieur à la moyenne nationale et aux moyennes des départements similaires.*



*L'ONISR a classé l'ensemble des départements français en 7 familles afin de comparer l'accidentologie des départements présentant des caractéristiques similaires. Le Rhône est classé parmi les départements « à très forte densité de population » comme les départements suivants : Bouches-du-Rhône, Nord, Yvelines, Essonne et Val-d'Oise.

Les usagers vulnérables

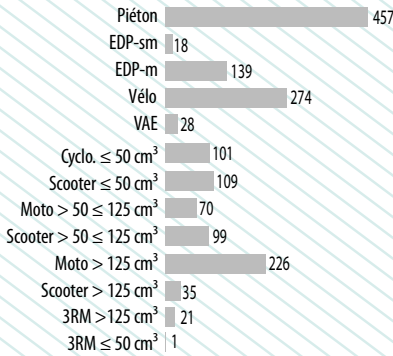
En 2021, 60% des accidents corporels ont impliqué des usagers vulnérables (usagers démunis de protection ou insuffisamment protégés en cas de collision). Ces usagers de la route représentent 53 % des tués (32 personnes).

GLOSSAIRE

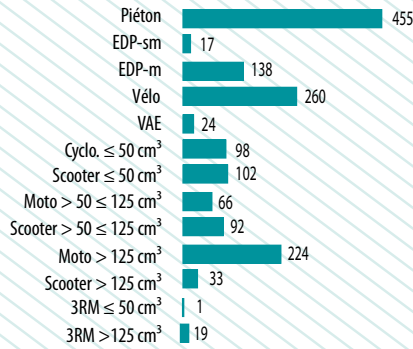
- VAE : Vélo à assistance électrique
- 2RM : 2 roues motorisé
- 3RM : 3 roues motorisé
- EDP-m : engin de déplacement personnel motorisé
- EDP-sm : engin de déplacement personnel sans moteur
- VT : Véhicule terrestre
- VU : Véhicule utilitaire

Répartition par catégories d'usagers

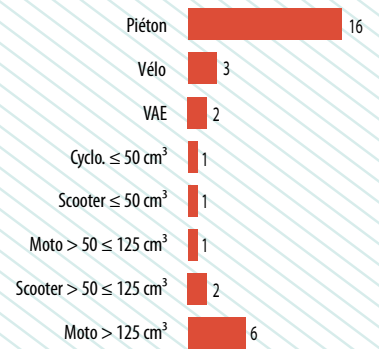
Accidents



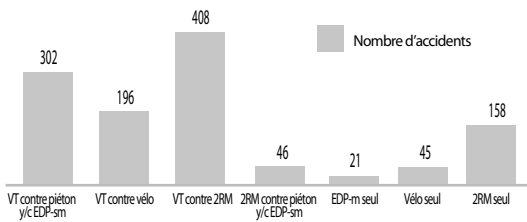
Blessés



Tués



Principaux conflits impliquant un usager vulnérable

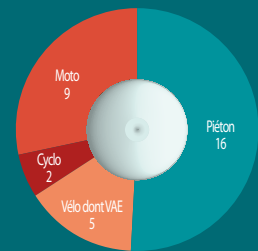


>> **67%** des accidents 2RM surviennent de jour



>> Les usagers piétons représentent **27%** du total des tués et **15%** du total des blessés.

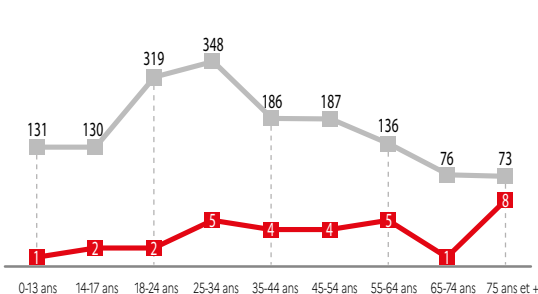
Nombre d'usagers tués



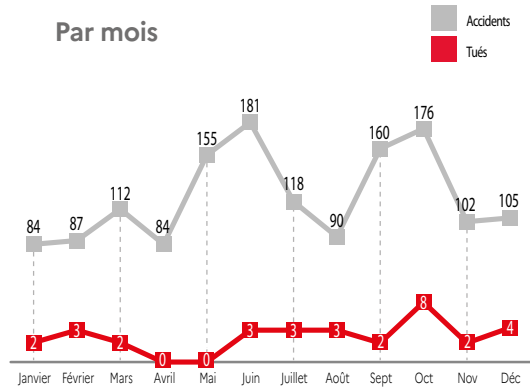
Répartition des accidents et des tués

Par âge

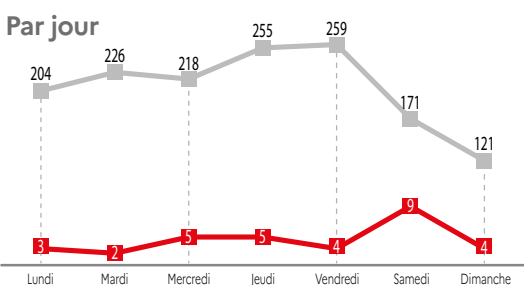
Les 75 ans et plus sont les plus touchés.



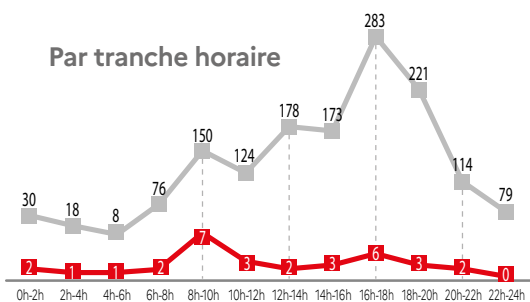
Par mois



Par jour



Par tranche horaire



Le pic d'accidents se produit aux heures de pointe du soir (16h-20h).

Le nombre d'accidents augmente au fur et à mesure de la semaine avant de diminuer le week-end.

28% des victimes sont décédées le samedi alors que ce jour ne représente que 12% des accidents.